

## Research Note

---

### **Genre, âge et participation politique: les élections fédérales de 1995 dans le canton de Genève**

Pascal SCIARINI, Thanh-Huyen BALLMER-CAO et Romain LACHAT

#### Résumé

La présente contribution analyse la participation aux élections fédérales de 1995 dans le canton de Genève selon le genre et l'âge, en utilisant des statistiques électorales disponibles pour la première fois. Les résultats montrent que le moindre taux de participation féminine est avant tout un fait de l'ancienne génération. En sus des effets présumés de l'obtention tardive du droit de vote, la sur-représentation des états matrimoniaux favorables à la désintégration sociale (séparation, divorce et surtout le veuvage) dans ces tranches d'âge de la population féminine expliquent en partie la différence de participation électorale entre hommes et femmes. A l'inverse, le mariage, mais aussi le célibat, semblent constituer pour certaines catégories d'électorales âgées des "ressources" qui atténuent la tendance à la "démobilisation". Quelques pistes d'utilisation de ces données dans le futur sont suggérées.

#### **Introduction<sup>1</sup>**

Depuis l'introduction du vote par correspondance facilité en 1995, le Service des votations et élections du canton de Genève récolte de manière systématique des données relatives à la participation électorale dans le canton. Lors de chaque scrutin populaire, la participation (respectivement

---

<sup>1</sup> Nous remercions le Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève qui nous a aimablement autorisé à utiliser les données électroniques relatives à la participation politique dans le canton, ainsi que les responsables du Service des votations et élections (Patrick Ascheri) et de l'Office cantonal de la statistique (Pierre Pauli) qui nous ont soutenu dans le transfert des données. Nous remercions également Matthias Brunner pour son appui logistique et ses commentaires sur une version antérieure de ce texte.

l'abstention) de chaque citoyen et citoyenne est codée sous forme électronique, accompagnée de quelques informations socio-démographiques de base (genre, âge, état civil, commune de résidence, date d'arrivée dans le canton, canton d'origine). Cette base de données offre des possibilités exceptionnelles pour l'étude de la participation politique. D'une part, et pour la première fois depuis l'introduction du suffrage féminin au niveau fédéral en 1971, il est possible d'étudier en Suisse la participation "réelle" lors de chaque scrutin, et non pas "estimée" sur la base d'un sondage d'opinion. D'autre part, dans la mesure où chaque citoyen est identifiable au moyen d'un code numérique, cette base de données permet des études longitudinales de la participation. La présente note de recherche, qui vise essentiellement à illustrer le potentiel offert par cette base de données, se limite à présenter une analyse empirique préliminaire d'un seul scrutin, à savoir les élections fédérales d'octobre 1995.

Dans ce texte, nous étudions la participation électorale sous l'angle de deux facteurs socio-démographiques considérés dans toutes les études classiques en matière de participation politique: l'âge et le genre. Si la base de données du canton de Genève offre à cet égard des renseignements de premier ordre, les informations concernant d'autres variables socio-démographiques comme le niveau d'instruction ou le statut professionnel ne sont pas disponibles, ce qui limite inévitablement les possibilités d'analyse et de contrôle. Comme nous le suggérerons en conclusion, différentes solutions existent pour remédier à ce problème, notamment l'analyse combinée de données réelles et de données de sondage.

Dans la première section, nous rappelons brièvement quelques éléments théoriques du débat relatif aux liens entre le genre, l'âge et la participation politique. Ensuite, nous présentons la base de données utilisée et analysons l'impact du genre, de l'âge, de la durée de résidence et de l'état civil sur la participation à Genève lors des élections fédérales de 1995.

### **Genre, âge et participation politique: quelques éléments théoriques**

Le genre et l'âge sont deux facteurs socio-démographiques présents dans toutes les études classiques sur la participation politique en général, ou électorale en particulier.<sup>2</sup> En ce qui concerne tout d'abord les différences de participation entre hommes et femmes, de nombreuses hypothèses ont été avancées. En simplifiant, on peut distinguer trois grandes catégories d'explications, mettant respectivement en exergue des facteurs de type so-

---

<sup>2</sup> Pour une revue de littérature de la recherche sur la participation politique en Suisse, voir Hardmeier (1995). Il est utile de préciser que le présent texte se concentre sur la participation électorale. Pour une analyse des déterminants de la participation aux votations fédérales, voir notamment Mottier (1993).

cio-structurel, socioculturel et institutionnel. Une première approche met l'accent sur l'effet des différences d'intégration dans la société entre hommes et femmes. Selon cette approche, la position sociale moins favorable des femmes, fruit des discriminations que celles-ci ont subi dans le monde du travail ou en termes d'accès à la formation, expliquerait en bonne partie leur moindre participation politique. Un second groupe d'explications met plus généralement en exergue la persistance des modèles traditionnels du rôle des femmes dans la société, qui confinent ces dernières dans un rôle passif sur le plan politique. Ici, les différences ne touchent donc pas aux positions sociales des hommes et des femmes, mais bien aux perceptions de leurs rôles politiques respectifs. Enfin, les aspects institutionnels constituent une troisième catégorie de facteurs susceptibles de contribuer à l'explication des différences de participation entre hommes et femmes. Plus précisément, on considère que l'attribution tardive du droit de vote aux Suissesses contribue à leur moindre participation politique. Ainsi, à Genève les citoyennes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1960 au plan cantonal, et en 1971 au plan fédéral; en 1995, seules les femmes de moins de 55 ans avaient donc eu l'occasion de voter dès leur majorité et seules celles de 44 ans ou moins avaient obtenu ce droit civique aussi sur le plan fédéral. Autrement dit, les femmes les plus âgées ont été privées de l'exercice des droits politiques durant une partie de leur vie. Leur socialisation politique et, conséquemment, leur niveau de mobilisation politique, en auraient été durablement affectés (notamment Wernli 2001). Certains auteurs ajoutent toutefois que l'introduction tardive du droit de vote des femmes ne produit pas des effets similaires auprès de l'ensemble des femmes. On suppose que certaines catégories de citoyennes peuvent plus facilement que d'autres surmonter ce "retard de socialisation politique" grâce à d'autres ressources individuelles (intégration sociale, niveau de formation, etc.) qu'elles sont en mesure de mobiliser (Ballmer-Cao et Sgier 1998: 107).<sup>3</sup>

L'âge des individus influence également fortement la participation politique. Cet impact est néanmoins complexe, au sens où l'âge recouvre plusieurs effets distincts. On peut, plus précisément, distinguer trois principaux types de liens entre âge et participation (notamment Brunner 1998, 2001; Wernli 2001). Tout d'abord, l'âge fait référence au processus naturel de vieillissement biologique et psychologique. On considère généralement que l'avancée de l'âge coïncide avec un accroissement de l'intégration sociale et de l'expérience politique, toutes deux propices en principe à une participa-

---

<sup>3</sup> Au-delà de ces trois thèses explicatives des différences de comportement entre hommes et femmes, il faudrait relever que beaucoup d'études empiriques récentes font valoir qu'un processus de convergence est à l'œuvre. Sous l'effet de la réduction progressive des inégalités socio-économiques entre hommes et femmes, des changements dans les modèles gouvernant les rôles attribués aux genres et de l'introduction du suffrage féminin, les différences de participation entre hommes et femmes ont reculé au cours du temps dans les pays occidentaux.

tion politique plus intense. En deuxième lieu, l'âge exprime aussi la position spécifique d'une personne dans le cycle de vie, que ce soit au niveau familial, social ou professionnel (Riley, Foner, et Waring 1989). Ainsi, le fait d'entrer dans la vie active, de se marier, d'acquérir des responsabilités, plus tard de partir à la retraite, rythme le parcours de vie d'une personne et influence son comportement politique. Ce n'est plus l'évolution biologique ou psychologique de l'individu liée à l'âge qui est mise en avant ici, mais son évolution sociale et, plus précisément, l'effet du changement de la position sociale sur la participation électorale. L'idée sous-jacente est que l'âge n'exerce en fait pas d'influence directe sur la participation, mais de manière indirecte au travers d'autres variables auxquelles l'âge est étroitement lié. Autrement dit, on met ici l'accent sur les effets de composition des différentes classes d'âge (niveau d'instruction, du revenu, etc.). Enfin, l'âge illustre aussi les événements historiques, économiques, culturels ou politiques particuliers qui ont marqué les différentes générations. Dans ce contexte, c'est moins l'âge de l'individu qui importe, que son année de naissance, ainsi que les expériences spécifiques accumulées du fait de son appartenance à une génération ou cohorte particulière.<sup>4</sup> Par exemple, la norme sociale associée à la participation civique, fortement présente parmi les générations les plus anciennes, a largement perdu son influence sur le comportement politique des générations les plus jeunes.

Sur le plan empirique, il ne nous sera pas possible, dans le cadre d'une étude basée sur une seule observation (élection), de dissocier les effets du vieillissement, du cycle de vie et des changements générationnels, tous trois calqués sur la même variable, à savoir l'âge des individus. Les données relatives à l'état civil (célibataire, marié, séparé ou divorcé, veuf) et à la durée de résidence à notre disposition nous permettront néanmoins de contrôler partiellement les effets de composition (parcours de vie). De même, faute de prétendre faire le tour des trois grands types d'explication des différences de participation hommes-femmes, nous pourrions au moins évaluer l'impact des facteurs socio-structurels et, plus précisément, du degré d'intégration sociale, sur la participation électorale. En effet, l'état civil et la durée de résidence constituent deux indicateurs importants du degré d'insertion d'un individu dans le réseau des relations sociales, publiques ou privées.

---

<sup>4</sup> Dans la littérature, une cohorte est généralement identifiée en fonction de l'année de naissance, et une génération en lien avec un événement ou contexte particulier. Dans ce texte, nous utilisons les deux concepts de manière interchangeable.

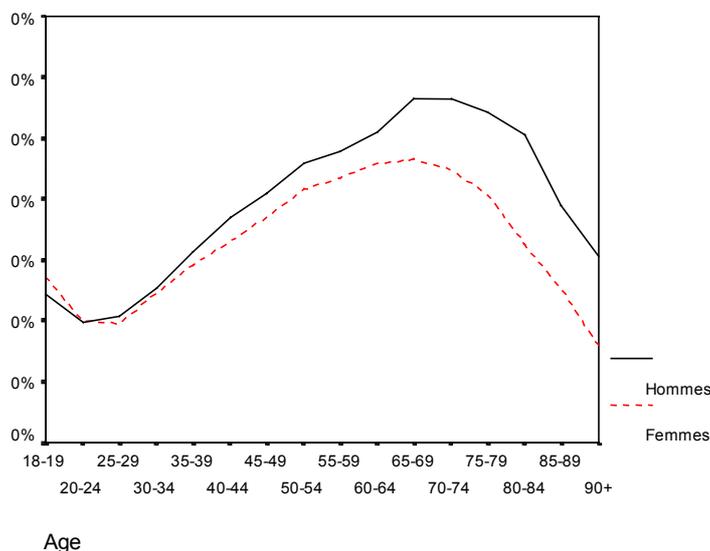
## Genre, âge et participation électorale: quelques résultats empiriques

### La participation électorale des femmes et des hommes en 1995 à Genève

La base de données du Service des votations et élections comporte 206'780 cas pour les élections fédérales de 1995. Les observations relatives aux Suisses de l'étranger (un peu moins de 6'600 personnes) n'ont pas pu être prises en compte, car les données socio-démographiques manquent pour ces personnes. Il en va de même pour une petite partie des autres électeurs pour qui les informations sont soit lacunaires, soit erronées (environ 2'200 cas). Nous nous retrouvons en fin de compte avec un total de 197'983 cas.

Le Graphique 1 présente la distribution de la participation aux élections fédérales de 1995 dans le canton de Genève selon l'âge et le genre.

*Graphique 1: Participation selon l'âge et le genre, élections fédérales de 1995, canton de Genève, données réelles (en %)*



*Source:* Service des votations et élections du canton de Genève. N=197'983.

Ce graphique révèle clairement la forte relation existant entre l'âge et la participation. Ce lien n'est toutefois pas linéaire, mais est au contraire marqué par deux inflexions.

Si l'on laisse pour l'instant de côté les différences entre hommes et femmes, on observe une première courbe en forme de U parmi les classes d'âge les plus jeunes: le taux de participation recule lorsque l'on passe de la catégorie des 18-19 ans à celle des 20-29 ans, et retrouve quasiment son niveau de départ dans la classe d'âge suivante (30-34 ans). Entre 35 et 60-70 ans, la participation augmente fortement et de manière quasi-linéaire. Elle amorce ensuite une inflexion en forme de U inversé, avant de décliner très nettement dans le grand âge (80 ans et plus).

Si cette image générale est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes, il existe néanmoins des différences très claires entre les deux genres. Premièrement, au sein de la classe d'âge la plus jeune (18-19 ans), les femmes participent plus fortement que les hommes (27.2% de participation en moyenne parmi les femmes, contre 24.4% parmi les hommes). La participation des femmes décline ensuite plus rapidement que celle des hommes, si bien que la différence entre les genres est quasiment insignifiante parmi les 20 à 24 ans (0.3%). A partir de la catégorie des 25 à 29 ans, le taux de participation des hommes dépasse celui des femmes. L'écart entre hommes et femmes persiste dans toutes les classes d'âge suivantes. S'il n'augmente que très graduellement jusqu'à 65 ans (5.2% de différence), il est plus marqué par la suite (de 10 à 18% de différence). Comme le montre également le Graphique 1, le taux de participation atteint son maximum plus rapidement chez les femmes que chez les hommes: la courbe de la participation féminine marque déjà un certain fléchissement dès le groupe des 50 à 54 ans et commence de décliner parmi les électrices de 70 ans ou plus. Chez les hommes, en revanche, la participation continue d'augmenter régulièrement jusqu'au groupe des 65 à 69 ans et ne commence de s'infléchir que chez les citoyens de plus de 75 ans. En conséquence, le niveau de participation des femmes les plus âgées (plus de 90 ans) retombe à un niveau inférieur à celui observé parmi les femmes les plus jeunes (18-30 ans), alors que le taux de participation des hommes les plus âgés demeure supérieur à celui des classes d'âge les plus jeunes.

Comment expliquer ces évolutions divergentes et, en particulier, la "sortie" plus précoce des femmes? L'introduction tardive du droit de vote des femmes, évoquée précédemment, offre une piste d'explication. Toutefois, une telle explication "institutionnelle" n'est pas la seule possible. Les données à notre disposition nous permettent d'évaluer les effets de deux autres variables, indicateurs du niveau d'intégration sociale des citoyennes et citoyens: la durée de résidence dans le canton et l'état civil. Ci-après, nous examinons l'impact de l'une et de l'autre, de manière successive. Nous le ferons principalement au moyen de graphiques. Ceci permet de comparer en détail les différents états civils, par exemple, et cela catégorie d'âge par catégorie d'âge. Cette méthode n'est évidemment possible que grâce au nombre très élevé d'observations à disposition.<sup>5</sup>

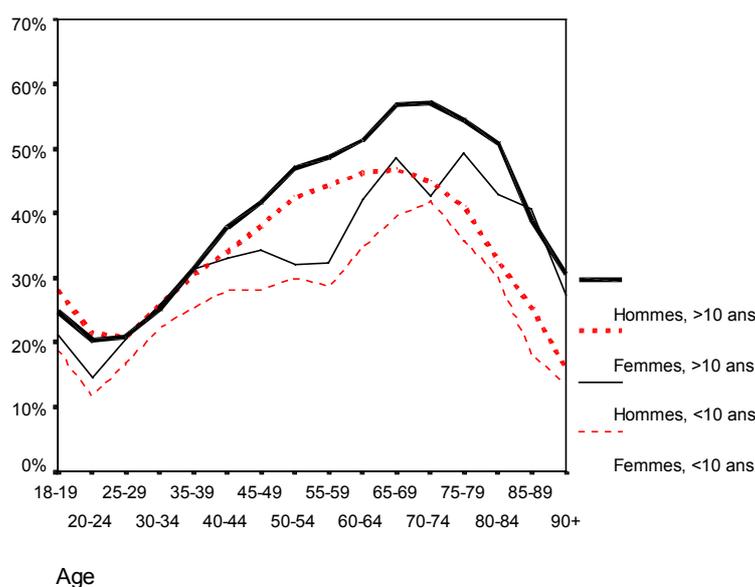
---

<sup>5</sup> Le nombre élevé d'observations à disposition et les grandes possibilités d'analyses "réelles" ainsi offertes nous permettent de nous passer des analyses de régression et des résultats basés sur des probabilités prédites.

## La participation électorale des femmes et des hommes selon le niveau d'intégration sociale

Considérons tout d'abord les électeurs en fonction de leur durée de résidence dans le canton de Genève, compris comme un facteur "d'acculturation" susceptible d'influencer le niveau de participation. En effet, à la différence d'une personne fraîchement installée à Genève, une personne établie depuis suffisamment d'années dans le canton est plus susceptible de tisser un réseau social et politique. Aussi peut-on s'attendre à ce que le taux de participation de la première soit inférieur à celui de la seconde. A partir de la date d'arrivée dans le canton de Genève, fournie par notre base de données, nous distinguons les citoyens et citoyennes installés à Genève depuis plus de dix ans, du reste de l'électorat. Le taux moyen de participation de ces deux groupes, en fonction du genre et de l'âge, est présenté dans le Graphique 2.

*Graphique 2: Participation électorale selon l'âge, le genre et la durée de résidence dans le canton*



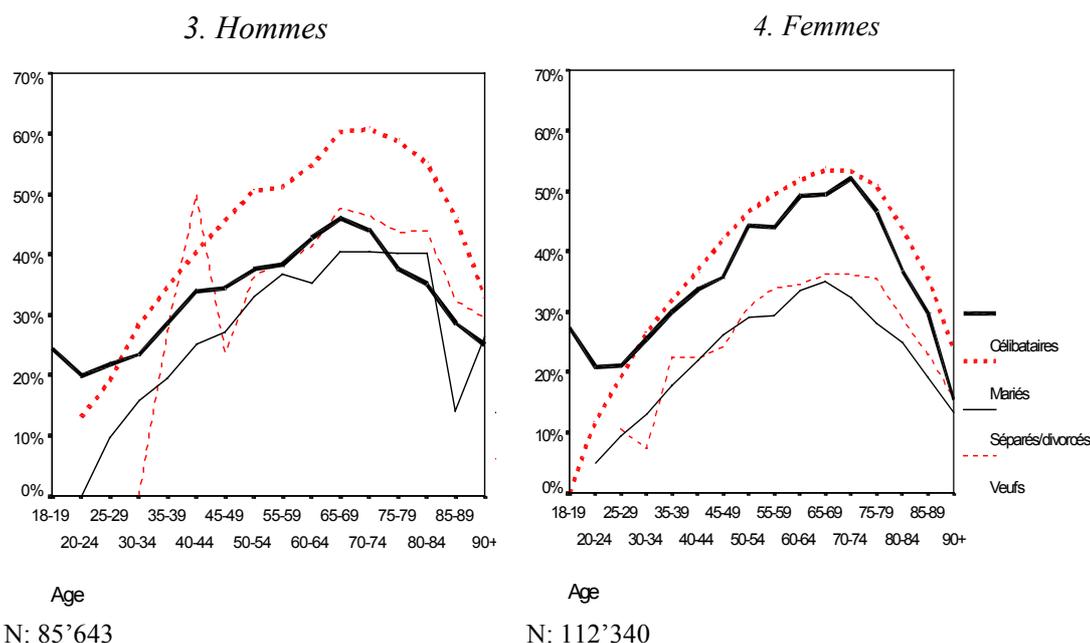
*Source:* Service des votations et élections du canton de Genève. N=197'983.

A en croire ce graphique, la durée de résidence exerce un effet sensible sur le niveau de participation: les personnes, hommes ou femmes, établies dans le canton de Genève depuis moins de dix ans ont un niveau de participation électorale nettement inférieur à celui des personnes installées dans le canton depuis plus de dix ans. La différence est particulièrement marquée pour les catégories d'âge entre 50 et 64 ans. Au-delà cependant l'impact du genre semble plus important que celui de la durée de résidence. En effet, après la septantaine, les électrices participent globalement moins que les électeurs du même âge indépendamment du nombre d'années d'établissement à Genève.

Par ailleurs, la portée de ces résultats doit être également relativisée pour d'autres raisons. Tout d'abord, les personnes installées depuis moins de dix ans à Genève ne constituent qu'une faible part de la population (13%). Ensuite, ces personnes sont très fortement concentrées parmi les classes d'âge les plus jeunes.<sup>6</sup> Or, c'est précisément chez les jeunes que l'effet de l'intégration sociale sur la participation est le plus faible. Enfin, les différences de participation selon la durée de résidence sont, certes, élevées parmi les personnes ayant entre 45 et 75 ans, mais la proportion de personnes établies à Genève depuis moins de dix ans est cependant très réduite au sein de ces classes d'âge (6% en moyenne). Ainsi, l'ampleur réelle de l'impact de la durée de résidence sur la participation doit être tempérée du fait que le Graphique 2 ne tient pas compte de la taille des groupes de personnes.

Passons à la seconde mesure d'intégration sociale à notre disposition, à savoir l'état civil. Pour évaluer l'effet du statut matrimonial, nous présentons tout d'abord deux graphiques, qui montrent l'évolution de la participation selon l'âge et chacun des quatre états matrimoniaux, parmi les hommes (Graphique 3) et les femmes (Graphique 4).

**Graphiques 3 et 4:** Participation électorale selon l'âge et l'état civil, par genre



Source: Service des votations et élections du canton de Genève.

Pour les hommes comme pour les femmes, certaines différences claires apparaissent selon l'état civil. En ce qui concerne d'abord les hommes, on

<sup>6</sup> A titre d'exemple, on peut mentionner que 77% des personnes qui se sont récemment installées à Genève ont moins de 45 ans, alors que cette tranche d'âge ne regroupe que 45% de l'ensemble de la population.

constate que les personnes mariées se caractérisent, dès la trentaine, par une participation sensiblement plus élevée que celle des autres groupes.<sup>7</sup> Sauf exception, la participation est la plus faible parmi les hommes séparés ou divorcés. Quant aux célibataires et aux veufs, ils occupent une position intermédiaire en termes de niveau de participation, entre les mariés et les séparés ou divorcés.<sup>8</sup>

Si l'on se tourne maintenant vers le groupe des femmes, on peut également constater que les personnes mariées présentent le niveau le plus élevé de participation, à l'exception à nouveau des catégories les plus jeunes. Ce résultat confirme le fait que le mariage est un puissant facteur d'intégration sociale et qu'il est associé, chez les femmes comme chez les hommes, à une plus forte participation politique. À l'inverse des hommes, les différences de participation entre femmes mariées et célibataires sont par contre relativement faibles. Entre 25 et 80 ans, l'écart maximum se situe autour de 6% dans la catégorie des 45-49 ans.<sup>9</sup> En outre, les femmes séparées/divorcées *et* les veuves ont un niveau de participation singulièrement inférieur à celui des mariées et des célibataires.

Ces deux graphiques nous indiquent donc non seulement que la participation varie selon l'état matrimonial, mais aussi que cette influence diffère d'un genre à l'autre. Pour mieux appréhender ces différences, il est utile de comparer directement le taux de participation des hommes et des femmes, selon chaque catégorie d'état civil (Graphiques 5 à 8).

Dans le cas des célibataires, on peut constater que les différences entre hommes et femmes sont quasi inexistantes chez les personnes de moins de 50 ans. Au-delà, on constate certes un écart de participation, mais au bénéfice des femmes. Cet écart, qui peut atteindre 9%, suggère que la signification sociale du célibat varie selon le genre: alors qu'il tend à être associé à un certain isolement social chez les hommes, il représente plutôt chez les femmes un signe d'autonomie et d'indépendance, dont les effets se font également ressentir dans le champ du politique.

Pour les trois autres états matrimoniaux, la participation des hommes dépasse celle des femmes. Au sein de la catégorie des personnes mariées, la plus nombreuse statistiquement, l'écart entre les genres demeure minimal jusqu'à l'âge de 65 ans et augmente ensuite légèrement. Une évolution assez similaire peut être observée parmi les personnes divorcées ou séparées, même si les écarts augmentent ici plus rapidement. Enfin, c'est dans la dernière catégorie, celle des veufs et des veuves, que les écarts entre les genres

---

<sup>7</sup> Dans les classes d'âge précédentes, la participation est plus élevée parmi les célibataires.

<sup>8</sup> Les fluctuations très importantes du taux de participation parmi les jeunes veufs sont dues au faible nombre de cas: jusqu'à l'âge de 55 ans, le nombre de veufs par catégorie d'âge est inférieur à 100.

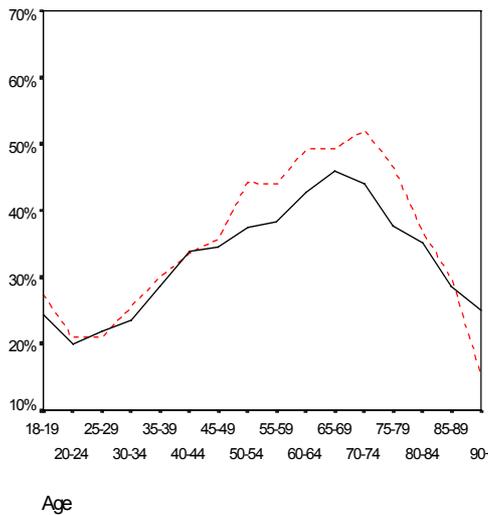
<sup>9</sup> Par comparaison, cet écart dépasse souvent 10% parmi les hommes, et atteint même un maximum de plus de 20% dans la catégorie des 75-79 ans.

sont les plus importants. Si l'on laisse de côté les quelques cas de veufs et de veuves âgés de moins de 45 ans, on peut constater que la différence de participation entre hommes et femmes se situe à environ 10% jusqu'à la soixantaine, et tend même à s'accroître par la suite. En d'autres termes, il apparaît que le veuvage est associé à un abstentionnisme électoral plus marqué chez les femmes âgées que chez leurs homologues masculins.

En résumé, l'état civil influence fortement le niveau de participation ainsi

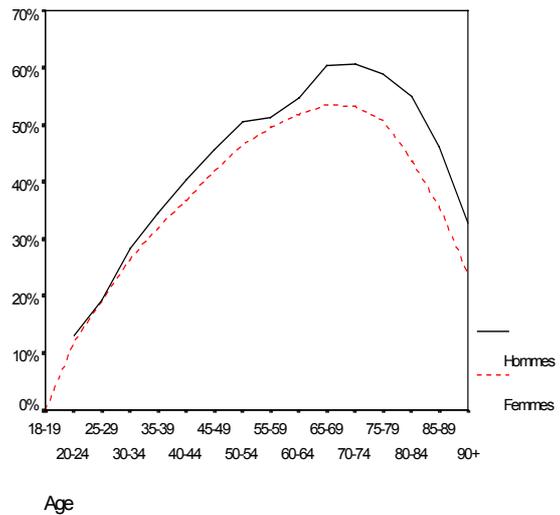
**Graphiques 5 à 8:** Participation électorale selon l'âge et le genre, par état civil

5. Célibataires



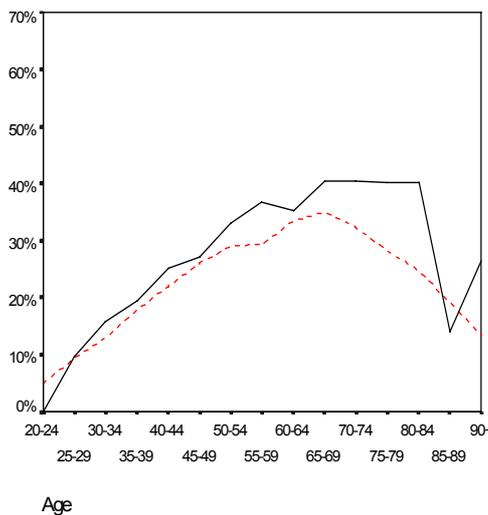
N: 54'036

6. Mariés



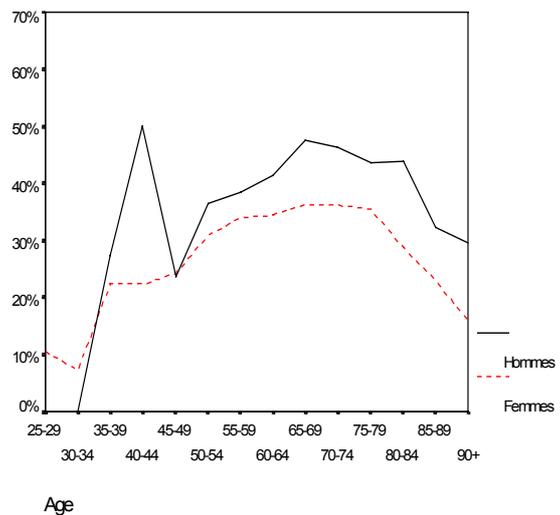
N: 101'587

7. Séparés/divorcés



N: 25'015

8. Veufs

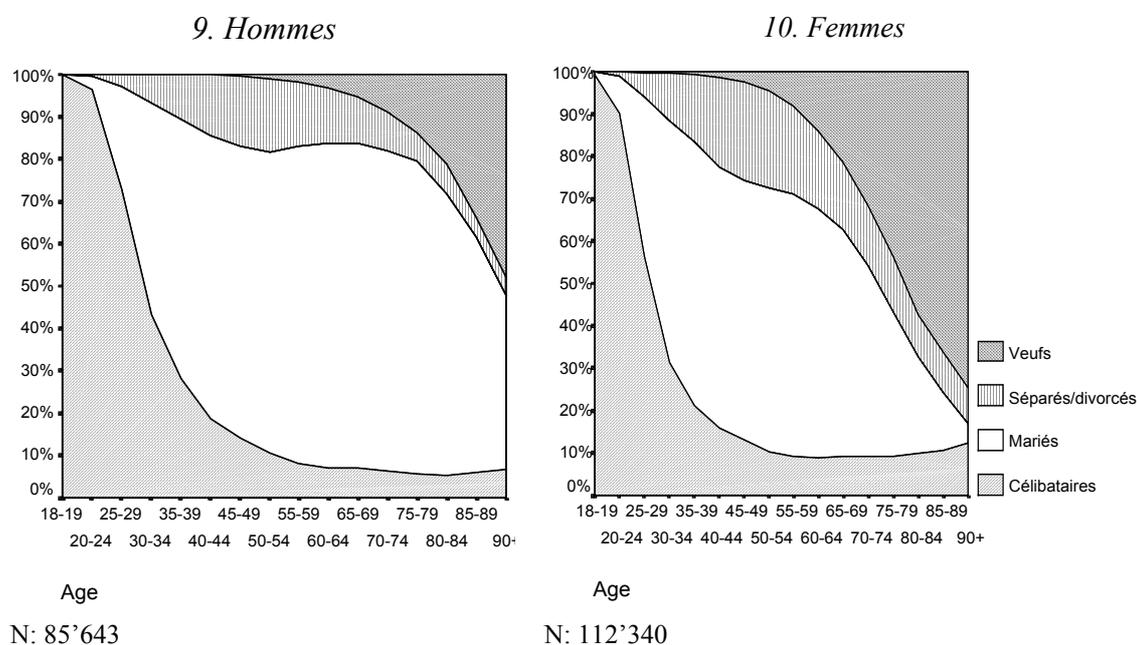


N: 17'345

Source: Service des votations et élections du canton de Genève.

que les différences de participation entre hommes et femmes. Ces résultats sont importants, car ils nous permettent de mieux comprendre l'origine des différences entre les genres que nous avons observées en première analyse (Graphique 1). Il s'avère en effet qu'une explication de ces différences basée sur le genre en tant que tel est insuffisante. L'âge et l'état civil sont des facteurs également très importants. Dans notre première analyse, nous avons observé que le taux de participation des hommes dépassait nettement celui des femmes de 60 ans et plus. Désormais, nous savons qu'au-delà du genre, il faut aussi et surtout considérer l'âge et son impact sur le cursus matrimonial. En outre, comme les tailles des groupes d'état civil varient selon le genre, il faut également les prendre en considération si l'on veut connaître la portée réelle de l'écart de participation selon le genre.

**Graphiques 9 et 10:** Composition des différentes classes d'âge en termes d'états civils

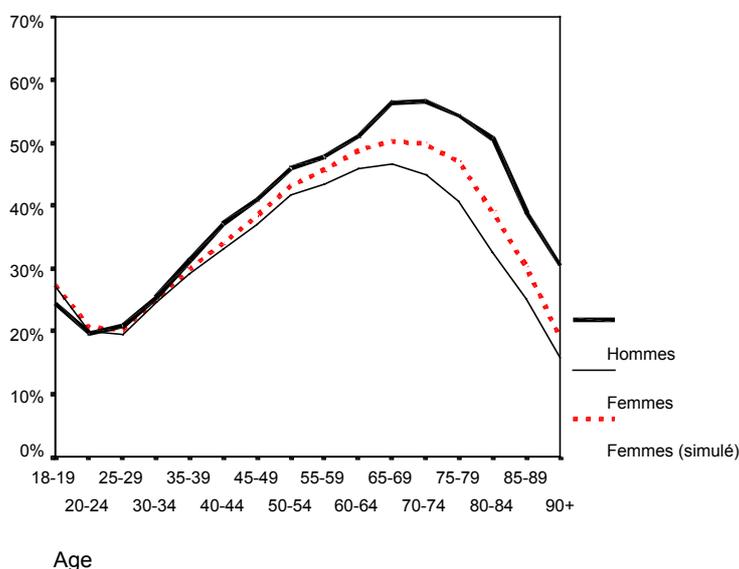


Source: Service des votations et élections du canton de Genève.

Comme le montrent les Graphiques 9 et 10, la différence dans la proportion des différents états civils entre les hommes et les femmes est substantielle. Si la catégorie des mariés est – quantitativement – la plus importante pour les deux genres, ceci vaut surtout pour les hommes. De plus, la proportion de personnes veuves est nettement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes. Cette “sur-représentation” féminine parmi les personnes veuves, conjuguée au fait que les veuves participent moins que les veufs (Graphique 8), contribue à accentuer les différences de participation entre hommes et femmes au niveau agrégé (Graphique 1).

Afin de déterminer plus finement l'effet de la sur-représentation féminine parmi les personnes veuves, nous allons comparer le taux de participation réel avec un taux simulé. Plus précisément, nous cherchons à neutraliser les différences de participation entre hommes et femmes dues uniquement au fait que la proportion d'hommes et de femmes n'est pas identique au sein des diverses catégories d'état civil, en particulier parmi les personnes veuves. Nous avons ainsi calculé un taux de participation simulé pour les femmes, en pondérant les tailles des différents groupes d'états civils pour les faire correspondre aux tailles qu'ils ont chez les hommes<sup>10</sup>. Nous avons répété la même procédure à chaque catégorie d'âge, ce qui a permis d'isoler entre autres l'effet dû à la sur-représentation des veuves par rapport aux veufs. Les taux de participation simulé et réel des deux genres sont présentés dans le Graphique 11.

**Graphique 11:** Taux de participation des femmes (réel et simulé) et des hommes



Source: Service des votations et élections du canton de Genève. N=197'983.

La correction (fictive) apportée à la taille des effectifs de femmes au sein des diverses catégories d'état civil modifie légèrement la courbe de participation féminine, en particulier au-delà de la soixantaine, en la rapprochant de celle des hommes. Ainsi, le Graphique 11 nuance l'image du Graphique 1, dans la mesure où il relativise les différences de participation entre hom-

<sup>10</sup> Il est évidemment arbitraire de choisir le groupe des hommes comme référence pour la composition de l'état civil. On aurait pour cela également pu se baser sur les femmes, ou encore sur une moyenne des deux genres. Cela aurait légèrement influencé l'ampleur de la correction apportée. La solution appliquée ici a néanmoins un avantage pratique par rapport à nos données: pour deux états civils, une catégorie d'âge comprend des femmes, mais aucun homme, ce qui aurait posé problème pour appliquer une solution autre que celle choisie ici.

mes et femmes dans le grand âge. Cependant, cette correction ne suffit de loin pas à combler l'écart de participation entre les deux genres, qui demeure élevé au-delà de 65 ans. En d'autres termes, la sur-représentation des femmes veuves explique seulement une partie du différentiel de la participation hommes-femmes dans le grand âge. D'autres facteurs, tels que le statut des femmes (notamment le niveau d'instruction, l'intégration au monde du travail) et le contexte institutionnel (en particulier le suffrage féminin) sont de nature à expliquer le "solde" du différentiel de participation. Néanmoins, les résultats obtenus nous amènent également à repenser l'impact de l'inégalité de socialisation politique – due à l'introduction tardive du suffrage féminin – sur la "démobilisation" des femmes âgées. Si nos analyses n'infirmement pas totalement cette thèse, elles tendent néanmoins à confirmer l'intuition de Ballmer-Cao et Sgier (1998), selon laquelle l'ampleur de cet effet institutionnel varie d'une catégorie de femmes à l'autre. A cet égard, le statut matrimonial semble jouer un rôle central. Comme nous l'avons vu, c'est seulement parmi les personnes veuves, séparées ou divorcées, mais *pas* parmi les personnes mariées ou célibataires, que l'écart de participation hommes-femmes s'accroît dans le grand âge. Autrement dit, tout se passe comme si l'octroi tardif du droit de vote affectait essentiellement les femmes veuves, séparées/divorcées, tandis que les femmes mariées ou célibataires étaient plutôt en mesure de compenser l'inégalité de socialisation politique. Le test de cette hypothèse requiert toutefois des données longitudinales et ne peut donc pas être conduit ici.

### Conclusion

Cette brève analyse de la participation lors des élections fédérales de 1995 à Genève nous a permis d'illustrer le potentiel d'analyses offert par les données récoltées par le Service des votations et élections du canton de Genève. A partir d'analyses relativement simples, nous avons pu mettre en évidence quelques effets substantiels de l'âge et du genre sur la participation électorale, et cela avec une précision qu'il est impossible d'atteindre en se basant sur des données de sondage.

Nous nous sommes également servis de deux mesures d'intégration sociale pour tenter de contrôler les effets de composition liés à l'âge sur la différence du niveau de participation entre hommes et femmes. Si la contribution de la durée de résidence s'est avérée assez limitée, la prise en compte de l'état civil nous a en revanche permis d'améliorer sensiblement notre compréhension des liens entre l'âge, le genre et la participation électorale. Premièrement, notre analyse a mis en exergue l'effet "d'égalisation" du célibat sur la participation électorale des hommes et des femmes; le mariage produit un effet analogue, mais seulement parmi les citoyens et citoyennes

les plus jeunes. Deuxièmement, nos observations nous ont amené à souligner, au sein de l'électorat féminin, l'impact de la rupture de la vie conjugale (veuvage, séparation ou divorce) sur la participation électorale. Ce phénomène, conjugué à la proportion plus élevée de veuves que de veufs au sein de l'électorat âgé, contribue à creuser l'écart de participation hommes-femmes dans le grand âge, au niveau agrégé. Finalement, nos analyses donnent à supposer que le mariage ou le célibat pourraient au moins en partie neutraliser l'impact de l'octroi tardif du droit de vote sur la démobilisation électorale des électrices âgées.

Si les analyses préliminaires présentées dans ce papier montrent l'intérêt certain de la base de données à notre disposition, elles font aussi clairement ressortir ses limites, dues au nombre très restreint de variables. C'est pourquoi nous aimerions suggérer en conclusion deux lignes de développement futures, qui devraient permettre de tirer un meilleur parti de ces données.

Une première possibilité est de ne pas se limiter à un seul scrutin, comme nous l'avons fait ici, mais d'étudier la participation des citoyennes et citoyens sur une plus longue période. Les électrices et électeurs genevois sont en effet identifiables d'un scrutin à l'autre, au moyen d'un code numérique crypté. Il est donc possible de procéder à des études longitudinales et, par exemple, de comparer le profil des personnes qui participent de manière régulière avec celui des votants occasionnels et des abstentionnistes. En outre, nous pourrions voir si certaines personnes limitent leur engagement aux votations, respectivement aux élections, ou si au contraire les citoyennes et citoyens prennent part de manière non différenciée à ces deux types de scrutins. Enfin, nous pourrions étudier les éventuelles différences de déterminants de la participation selon le niveau (cantonal ou fédéral) de la consultation.

La deuxième possibilité d'extension consistera à combiner ces données avec des données récoltées lors de sondages, en particulier celles des enquêtes "Selects" sur les élections fédérales de 1995 et 1999. D'un côté, une telle démarche permettra d'évaluer les biais existant dans la sélection des individus répondant aux sondages et, le cas échéant, de corriger les données de sondage en les pondérant selon la participation réelle des différents groupes socio-démographiques. En retour, cette démarche permettra de remédier à la principale faiblesse des données réelles disponibles, à savoir le faible nombre de variables. La prise en compte des variables socio-démographiques et politiques supplémentaires – non contenues dans la base de données réelles et reconnues comme centrales dans les études classiques sur la participation (niveau d'éducation, revenu, sympathie partisane, etc.) – nous permettra de procéder à une analyse plus fine des déterminants de la participation électorale.

## Références bibliographiques

- BALLMER-CAO, Thanh-Huyen, und Lea SGIER (1998). "Die Wahlbeteiligung in der Schweiz: eine geschlechtsspezifische Untersuchung anhand der Nationalratswahlen 1995", in Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER, und Ulrich KLÖTI (Hrsg.). *Schweizer Wahlen 1995*. Bern: Haupt, S. 101-129.
- BRUNNER, Matthias (1998). "Der Einfluss des Alters auf das Wahlverhalten: Beteiligung und Parteiidentifikation", in Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER, und Ulrich KLÖTI (Hrsg.). *Schweizer Wahlen 1995*. Bern: Haupt, S. 219-254.
- BRUNNER, Matthias (2001). "Génération et changement de valeurs", in Simon HUG et Pascal SCIARINI (éds). *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse*. Paris: L'Harmattan. (à paraître)
- HARDMEIER, Sibylle (1995). "Die schweizerische Partizipationsforschung im Lichte aktueller theoretischer Zugänge und Debatten im Ausland", *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie* 21(1): 131-154.
- MOTTIER, Véronique (1993). "La structuration sociale de la participation aux votations fédérales", in Hanspeter KRIESI (éd.) *Citoyenneté et démocratie directe: compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*. Zurich: Seismo.
- RILEY, Mathilda White, FONER, Anne, and Joan WARING (1989). "Sociology of Age", in Neil J. SMELSER, and Ronald BURT (eds.). *Handbook of Sociology*. Berkeley, CA: Sage, pp. 236-277.
- WERNLI, Boris (1998). "Die Bestimmungsfaktoren der Wahlbeteiligung: eine vergleichende Analyse von 10 Schweizer Kantonen", in Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER, und Ulrich KLÖTI (Hrsg.). *Schweizer Wahlen 1995*. Bern: Haupt, S. 73-100.
- WERNLI, Boris (2001). *Contraintes institutionnelles, influences contextuelles et participation aux élections fédérales en Suisse*. Bern: Haupt.

---

### Gender, Alter und politische Partizipation: die Nationalratswahlen von 1995 im Kanton Genf

Anhand der neu vorliegenden Genfer Wahlstatistiken analysiert der beiliegende Beitrag den Zusammenhang zwischen der Wahlbeteiligung an den Nationalratswahlen 1995 und dem Gender sowie dem Alter. Die Ergebnisse zeigen, dass eine geringere Partizipation von Frauen vor allem bei der älteren Generation feststellbar ist. Vermutlich ist dafür nicht nur das spät eingeführte Frauenstimmrecht verantwortlich, sondern auch der überdurchschnittlich hohe Anteil von Personen in Zivilständen, welche insbesondere die soziale Desintegration begünstigen (Trennung, Scheidung und vor allem Witwenstand). Andererseits erweisen sich die Heirat sowie das Zölibat als "Ressourcen" für bestimmte Kategorien von älteren Wählerinnen, welche die Tendenz zur "Entmobilisierung" vermindern. Diese Research Note schliesst mit einer Diskussion um weitere Anwendungsmöglichkeiten dieser neuen Datenbank.

**Gender, Age and Political Participation: The National Elections of 1995 in the Canton of Geneva**

This research note uses newly available electoral statistics to investigate the turnout of the Swiss national election 1995 in the canton of Geneva under the aspects of gender and age. The analysis shows that the lower level of participation among women is especially a phenomenon of the older generation. Beyond the presuming effect of the late introduction of the women's suffrage, this different behavior can be explained to some extent by the overrepresentation of some civil status promoting particularly the social desintegration (separation, divorce and especially widowness). On the other hand, marriage and also celibacy are "resources" for some categories of older women, which can reduce the tendency of "demobilization". Some possibilities for using the databank in the future are suggested.

---

*Pascal SCIARINI, Institut de hautes études en administration publique IDHEAP, Rte de la Maladière 21, CH-1022 Lausanne-Chavannes; E-Mail: pascal.sciarini@idheap.unil.ch.*

*Thanh-Huyen BALLMER-CAO, Département de science politique, Université de Genève, Uni Mail, 40, Bd du Pont d'Arve, CH-1211 Genève 4; E-Mail: thanh-huyen.ballmer-cao@politic.unige.ch.*

*Romain LACHAT, Département de science politique, Université de Genève, Uni Mail, 40, Bd du Pont d'Arve, CH-1211 Genève 4; E-Mail: romainlachat@yahoo.co.uk.*

Paper submitted on 6 February 2001; accepted for publication on 9 May 2001.